

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 20
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025
Date d'affichage : 12/06/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Vacation horaire : salles des fêtes de Valambray

Délibération n° 38/2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des vacations aux personnes chargées d'assurer la gestion des salles des fêtes de la commune de Valambray de la façon suivante à partir du 1^{er} juillet 2025 :

60€ pour les locations des week-ends et semaines.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 19 juin 2025
Le Maire



J. AUBERT